

Image not found or type unknown



Vmc local commercial obligatoire

Par **emma paillart**, le **22/07/2017** à **18:36**

Bonjour,

je loue actuellement un local commercial à une esthéticienne, je vends ce local et l'acheteur me réclame l'installation d'une vmc (j'ai fait faire deux devis 2200 et 2300 euros), cette vmc est-elle obligatoire dans un local commercial? il me dit qu'il est mal ventilé et qu'il y a des moisissures (je pense que l'esthéticienne n'ouvre pas assez l'oscillobattant pour aérer). peut-il bloquer la vente pour ce motif?

merci